

## Procès-Verbaux du Conseil Municipal



12 Janvier 2025 :

Le PV du 12 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

### DANS CE NUMÉRO

Procès-Verbaux  
du  
Conseil Municipal

Avis Municipal

Vie Associative

Flyers

des associations

**1) Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables PADD du PLUi valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) de Cholet Agglomération :** à la suite de la publication de la circulaire du 31 janvier 2024 relative à la mise en œuvre de la réforme vers le « zéro artificialisation nette des sols », une modification du PADD a été nécessaire afin de s'y conformer. Un second débat a eu lieu entre Cholet Agglomération et ses communes membres pour modifier le PADD en ce sens de la circulaire susvisée. Le conseil municipal prend acte du débat à l'unanimité selon les notes explicatives présentées sur le contenu du PADD.

**2) Soutien des collectivités aux actions d'urgence et de reconstruction à Mayotte :** il est proposé au conseil municipal de contribuer à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure des capacités. Par vote à main levée (11 pour, 1 abstention) le conseil municipal décide de faire un don de 1 000 € à la Protection Civile – FNC, Tour Essor à PANTIN (93).

**3) Demandes de SUBVENTIONS sur les travaux des différents projets suivants :**

☞ Réhabilitation d'une maison en Maison d'Assistantes Maternelles

- Aide Financière à l'Investissement de la CAF ;
- Soutien à l'Investissement aux Communes auprès du Département ;
- DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) de l'Etat.

☞ Rénovation Energétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys

- DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) de l'Etat ;
- Fonds Vert de l'Etat.

Le conseil municipal autorise le maire à déposer les dossiers de demande de subventions.

**4) Convention de participation financière à la Cantine scolaire de Lys-Haut-Layon :** des enfants résidant sur notre commune sont scolarisés dans les établissements de Vihiers, Nueil-sur-Layon, Tigné et prennent leur repas dans leurs restaurants scolaires. Un supplément de 1,20 € au prix du repas est demandé aux familles. La commune de Lys-Haut-Layon nous demande de prendre en charge ce coût et de signer une convention pour définir les modalités.

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas signer ladite convention et de ne pas participer aux frais supplémentaires de la cantine scolaire.

**5) Convention de participation financière à l'accueil périscolaire de Lys-Haut-Layon :** comme à l'alinéa 4, il est demandé à la commune une participation financière du supplément de 0.31 € le quart d'heure au prix demandé aux familles. Le conseil municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas signer ladite convention et de ne pas participer aux frais supplémentaires de l'accueil périscolaire.

**6) Kilomètres non roulés :** selon le contrat auto les Assurances Mutuelles du Mans remboursent à la commune les sommes de 60,00 € pour le Fiat Ducato et 32,00 € pour le Renault Trafic pour les kilomètres non parcourus de l'année 2024.

**Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :**

♦ **Lotissement le Lys :** avec l'acquisition de la parcelle cadastrée section C n°1, la nouvelle esquisse du projet est présentée au conseil. Un bornage est prévu le 30 janvier 2025.

Mr et Mme FRAPPREAU Pascal sollicitent l'acquisition d'une bande d'environ 205 m<sup>2</sup> longeant leurs propriétés. Le conseil accepte ; le bornage et les frais de notaire seront à leurs charges.

♦ **Espaces verts :** suite à des incivilités, un arbre de l'opération « Une naissance – Un arbre » a été brisé. Il sera remplacé.

♦ **Bâtiments :** quel avenir de l'ensemble des bâtiments : supérette, fournil et logement 46 route d'Angers ? Une réunion de la commission avec les membres consultants est programmée le 6 février 2025 à 18h30 pour définir un projet.

♦ **Finances :** une réunion est programmée le 4 février à 20h30 pour faire le bilan des budgets 2024.

Budgets primitifs 2025, les feuilles de préparation sont distribuées à chaque commission pour un retour le 25 février.



**11 Février 2025 :**

**Le PV du 14 janvier 2025 est adopté à l'unanimité.**

**1) Votes des subventions communales 2025 :**

Monsieur le Maire a rappelé lors de la réunion avec les associations du 5 février, que les subventions sont attribuées pour venir en aide aux associations en difficultés ou pour soutenir un projet. Sur la proposition de la commission Sports loisirs les sommes suivantes ont été attribuées :

Associations Montéglésiennes	Montant attribué
ACAOAB	1 200,00 €
Âge Heureux	650,00 €
Amicale St Joseph	419,00 €
A.P.E.L.	3 530,00 €
Foyer des jeunes	200,00 €
GDON	600,00 €

Montilliers Patrimoine	500,00 €
ESM	4 536,00 €
Sports loisirs palets	200,00 €
Rev'Arts	300,00 €
Scrabble aux mille mots	200,00 €
Les vieux tracteurs du Lys	300,00 €
Restauration le Prieuré	14 000,00 €

Associations hors-communes	Montant attribué
A.D.M.R. du Vihierois	470,00 €
ENTRAID ADDICT 49	105,00 €
AFAAM du Vihierois	90,00 €
F.N.A.T.H	70,00 €
France Alzheimer	70,00 €
AFSEP – Sclérose en plaque	70,00 €
Collège St Jean Vihiers	966,00 €
Associations sportives	8€/licencié de la commune
Écoles et Chambres des métiers	8€/élève de la commune

**2) Avis sur le projet du SCoT Loire Angers :** le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale Loire Angers a été arrêté par le Comité Syndical du Pôle métropolitain Loire Angers et qu'un bilan de la concertation a été établi. La commune de Montilliers, territoire limitrophe, doit donner son avis sur le projet de SCoT. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

**3) Piste cyclable Route de Valanjou RD169 :** un avenant au marché de travaux doit être établi. Une bordure T1 sera posée entre la chaussée et la noue comprenant la réalisation de bateaux pour chaque entrée des riverains. Le devis des travaux s'élève à 18 281,30 € H.T. Le conseil donne son accord pour déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 40%.

Une bande de terrain entre la piste cyclable et la limite de propriété des riverains appartient au Département. Les riverains doivent l'entretien de cette portion selon une convention. Une proposition de prix d'enrobé est adressée aux riverains s'ils souhaitent en bénéficier pour agrémenter leur propriété et cette bande départementale. La commune a reçu un courrier d'un riverain par lequel il demande la prise en charge de l'enrobé sur la partie du Département.

Après lecture du Code de la voirie départementale et après concertation, il est demandé à Mr Charbonnier Damien (procurateur de Mr Grellié Damien) et Mme Goujon Édith, concernés par le sujet de quitter la salle de conseil, le conseil municipal prend part au vote à bulletin secret pour répondre à la question de Mr le Maire :

Est-ce que vous acceptez que la commune prenne en charge les travaux de l'enrobé de la bande de terrain du département donnant accès à la propriété des riverains ? Recueillis 9 votes : 0 pour 9 contre. Il est donc décidé à l'unanimité des votants que la commune ne prendrait pas la demande en considération.

### **Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :**

#### ◆ **Plans de financements prévisionnels :**

Il est présenté au conseil le plan de financement du projet de la réhabilitation de la maison en Maison d'Assistantes Maternelles dont le coût s'élève à 434 635,00 € H.T. à hauteur de 80% et celui de la Rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys dont le coût s'élève à 217 296,00 € H.T. à hauteur de 60%.

◆ **Lotissement le Lys :** Mr FRAPPREAU Pascal demande si la commune accepterait de leur céder un passage de voirie sur l'une des parcelles loties en limite de sa propriété pour desservir son terrain sur lequel il a plusieurs projets de constructions. Le conseil municipal, par vote à bulletin secret (1 pour, 8 contre, 2 blancs et 1 nul) n'accepte pas sa demande.

◆ **Fêtes et Cérémonies :** tous les deux ans, le conseil municipal organise une sortie destinée aux conseillers et employés municipaux, membres du CCAS, présidents des associations, moyennant une participation. Cette année, il est envisagé de participer à une Assemblée Nationale à Paris et organiser une autre activité.

◆ **Ecocyclerie Vihieroise :** le local envisagé se situerait sur la commune de Montilliers. Initiatives Emplois recherchent des subventions et demandent des fonds auprès des communes. Le montant sollicité pour Montilliers s'élève à 2 498 €.

◆ **CTG (Convention Territoriale Globale) :** une réflexion est menée sur le besoin d'accueil petite enfance. La commune est favorable à la poursuite du dispositif de soutien à l'implantation de MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), et à la constitution d'un groupe de travail sur l'élaboration d'une charte commune et favoriser l'installation ou encourager le maintien d'une MAM.

◆ **Agriculture :** pour les projets d'agrivoltaïsmes, la hauteur minimum exigée sera de 2,40m. Cholet Agglomération sera partie prenante de tout projet sur le territoire.

◆ **Économie :** une nouvelle entreprise installée (HELTY) sur la commune a bénéficié de Cholet Agglomération un financement de 40 000,00 € à taux zéro.

◆ **Culture :** un circuit Baludik sur la commune est en phase de validation et sera accessible vers la fin mai.

◆ **Voirie :** dans la Zone Actiparc de la Loge, un passage pour piétons sera signalé au sol au niveau du parking en face de DOZLIGN et un plateau ralentisseur à l'entrée de la zone.

- Une proposition de chemin piétonnier pour rejoindre les habitations de la Promenade au Garage, avait été envisagé mais il en résulte que les travaux seraient très coûteux. Une autre solution est de réaliser un passage piéton pour traverser la Promenade et de rejoindre le trottoir d'en face.

- La commission communale se rencontrera le 26 février à 19h pour préparer le budget voirie de la commune.

◆ **Espaces Verts :** la commission se réunira le 21 février à 17h30 pour préparer le budget de la commune.

◆ **Bâtiment :** suite à la réunion de la commission avec les membres consultants, des idées ont été mises sur le tapis, pour l'instant rien de concret : installation d'une boulangerie, une épicerie et faire des logements. La commission va prendre contact avec un architecte.

#### **Affaires diverses :**

▫ **Visite de Sécurité Maison Commune de Loisirs Le Lys :** un avis défavorable a été émis. La commune fait le nécessaire rapidement pour remédier à tous les points négatifs. Une nouvelle visite est programmée au 5 mars 2025.

▫ **C.C.I.D. :** la commission communale des impôts directs se réunira le 4 mars à 10h.

▫ **Finances :** la commission se réunira le 18 mars à 17h pour l'élaboration des budgets primitifs 2025 avec la présence du Conseiller aux Décideurs Locaux.

**La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le mardi 11 mars 2024 à 20h30.**

### **Avis Municipal**

Erratum du bulletin municipal de 2024 dans l'état civil :

**Décès :** le 11 juillet 2024- Mr Georges MARTIN– 92 ans  
- Maison de retraite.

### Collecte de bouchons Plastiques

Le conteneur de collecte des bouchons situé dans la cour du foyer des jeunes (*Place du Patronage*), sera déplacé dans la cour de l'ancienne boulangerie afin d'éviter de récupérer des déchets autres que des bouchons. Cette collecte permet d'acheter du matériel pour les personnes en situation d'handicap.

### L'épicerie d'Armelle

L'épicerie ambulante d'Armelle sera présente sur la place de l'église **à partir du 3 mars tous les lundis de 9h30 à 10h30 et tous les mercredis après-midi de 14h à 15h**, avec des produits locaux.

### Bienvenue à Montilliers

#### Nouveaux arrivants

Vous êtes invités à vous présenter en mairie munis d'une pièce d'identité afin d'être inscrits sur le fichier de la commune. Cette démarche permettra de vous présenter notre commune, et de vous donner des informations pratiques (collecte des déchets, École, associations...).

### Bientôt 16 ans !

#### Pensez au recensement

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes français, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le parcours de citoyenneté.

### Synergences Hebdo

Pour paraître dans le journal de Cholet Agglomération, envoyez vos demandes 6 semaines avant la date de l'évènement.

\*un article : [synergences@choletagglomeration.fr](mailto:synergences@choletagglomeration.fr)

\*une annonce en agenda : 02.44.09.25.20 ou par mail

## Vie Associative



### Familles Rurales

▪ **Cours d'Art Floral** dispensé par Mr RANNOU, le 18 avril (Pâques), à 20h à la salle annexe de la mairie. Tarifs : 30 € pour les non adhérents ; 20 € pour les adhérents.

Inscription avant le 11 avril auprès de Marylène MARTINEAU tel : 06.08.24.01.41 ou [famil-rural.montil@netcourrier.com](mailto:famil-rural.montil@netcourrier.com)

Apporter son matériel pistolet à colle, torchons, couteau, sécateur, rallonge et ciseaux.



### Club de l'Âge Heureux

#### Plusieurs Dates à retenir :

- **Mardi 4 Mars** : concours interclubs à la salle MCL de Montilliers à 13h30.
- **Jeudi 20 mars**, anniversaires des adhérents du 1<sup>er</sup> trimestre à 14h.
- **Jeudi 3 avril** : repas de printemps à 12h30 – participation de 10 € - s'inscrire avant le 13 mars.
- **Jeudi 10 avril** : concours entre adhérents à la salle Joly-Bourg à 14h.
- **Jeudi 17 avril, MDR** : anniversaires du 2<sup>ème</sup> trimestre – chants à 15h.
- **Mercredi 7 mai** : concours des 3 communes à St Hilaire.
- **Jeudi 15 Mai** : anniversaires des adhérents du 2<sup>ème</sup> trimestre salle Joly-Bourg à 14h.

Petit rappel : pour les jeudis dans la petite salle, ceux qui sont intéressés par de nouveaux jeux peuvent les apporter.

Les membres du bureau.



### Comité des Fêtes

Le comité des fêtes organise **un spectacle comique « José et Petit René », le samedi 26 avril – 20h30** à la salle MCL le Lys. Renseignements au 02.41.75.86.99.

### Comité des Fêtes

Organise **le dimanche 4 mai 2025** en après-midi 2 courses cyclistes sous la direction du VCV (Vélo Club Vihiersois). Le 1<sup>er</sup> départ est prévu à 13h30 et le second à 16h. le circuit est le suivant :

- Chemin des Bordages
- Chemin du Bois Brûlé
- Chemin de la Répételière

Départ et arrivée, Chemin des Bordages à parcourir 18 et 22 tours. Le comité des fêtes demande aux riverains qui auront besoin de sortir ou rentrer de (à) leurs domiciles de circuler obligatoirement dans le sens de la course afin d'assurer la sécurité de tous, et ceci de 13h00 à 18h30. Merci de votre compréhension.

Le président – François MAILLER.



### Bibliothèque Mille Pages L'Étoffe des Héros

▪ **Atelier/Numérique Mercredi 2 avril – 14h30** – à la bibliothèque. Gratuit s/ inscription.

Personnalisez votre tee-shirt à l'effigie de vos héros préférés, à l'aide de la découpeuse vinyle. Adultes et enfants à partir de 8 ans. Durée 2 heures. Renseignements et inscriptions au 02.72.77.22.72 ou auprès de la bibliothèque.



### Sports Loisirs - section Pétanque

- **Assemblée Générale** le vendredi 21 mars à 20h à la salle annexe de la mairie.
- A noter dans vos agendas concours de pétanque le **samedi 13 septembre** au fond du stade.



### ESM Football

- **Vendredi 7 mars** : concours de petits palets (salle MCL). Début des inscriptions à 19h30, début 20h30. Lots pour tous, restauration sur place.
- **Samedi 8 mars** : loto animé par Joce Animation. Ouverture des portes à 18h et début à 20h. 2 500 € de lots ! Réservation au 06.13.26.85.27 ou par mail : [animation.esm@outlook.fr](mailto:animation.esm@outlook.fr)
- \* **Coupe des Pays de la Loire** :
  - **Dimanche 23 mars- 15h à Montilliers**  
ESM1 (R2) / St Julien de Divatte (R1).
- \* **Coupe de l'Anjou pour les Séniiores féminines** :
  - **Dimanche 23 mars – 12h30 à Montreuil Juigné**  
ESMF (D1) / Montreuil Juigné
- \* **Coupe de l'Anjou** :
  - **Samedi 19 ou Dimanche 20 avril – à Montilliers**  
ESM1 (R2) / Beaupréau (R2)
- **Stage foot** : pendant les vacances d'avril.
- **Dates des portes ouvertes** : disponible sur notre nouveau site internet : <https://www.esmontilliers.com/>
- \* Rappel stage réal de Madrid semaine du 14 au 18 juillet. Inscription sur notre site ou auprès du club.



### Apel Montilliers

- **L'APEL de l'école de Montilliers** vous propose diverses ventes pour permettre aux enfants de partir en voyage scolaire, aider les enseignantes à avoir du matériel adéquat pour travailler, mettre en place des moyens nécessaires pour le bon fonctionnement de l'établissement.
- Pour cette période, la gourmandise et l'arrivée du printemps sont au rendez-vous : Vous les aimez tant, les gâteaux Bijou reviennent. Nous vous proposons une vente de ces délicieux gâteaux alors aidez-nous à pérenniser l'école en faisant vos gourmands.
- Il est aussi temps de penser au jardin. Nous vous proposons de plants de légumes et de fleurs qualité des serres de la Genièvre à St Hilaire du Bois. Alors à vos plantations on vous promet que le soleil va pointer le bout de son nez très bientôt.
- Propositions des différents gâteaux et plants avec photos sur nos réseaux.
- Réservez vos gâteaux et/ou plants avant le 4 avril, grâce aux liens Helloasso ou avec le bon de commande joint à ce flash info (bon à remettre dans la boîte aux lettres de l'école avec le règlement). Les commandes sont à retirer à l'école de Montilliers le 25 avril de 16h30 à 19h.
- On compte sur vous pour pouvoir mettre en place nos futurs projets et ravir les enfants de l'école.
- A très bientôt. *(flyer joint au flash).*

L'équipe APEL.



### EHPAD Le Prieuré

**Grande Chasse aux Œufs à l'EHPAD du Prieuré ! 🐣🐣**  
Pendant les vacances de printemps, venez partager un moment de joie et de gourmandise lors de notre **chasse aux œufs** organisée dans le **parc du Prieuré** le **mercredi 9 avril 2025 ! Nous accueillerons les enfants en deux temps selon l'âge :**

Pour les enfants de **1 à 5 ans** → Rendez-vous à **10h30**.

Pour les **6 à 10 ans** → Rendez-vous à **14h30**

**Participation** : 3 € par enfant

👉 **Inscriptions obligatoires avant le 21 mars** à

l'accueil de l'EHPAD. 📞 **Contact** : 02.41.75.81.39

✉ **Mail** : [b.charrier@acaob.fr](mailto:b.charrier@acaob.fr)



### EHPAD Le Prieuré

**Grande Vente de Vêtements à l'EHPAD du Prieuré – Ouverte à Tous ! 🛍️👕**

Le printemps arrive, c'est le moment de faire du tri dans les armoires et de renouveler sa garde-robe ! Comme chaque année, nous organisons notre vente de vêtements en partenariat avec les établissements Ménard.

👤 Un large choix d'articles : vêtements, sous-vêtements, chaussures... pour hommes et femmes, avec des modèles spécialement adaptés aux seniors.

✂️ Service de retouche possible sur place.

📅 **Date** : **Mercredi 16 avril 2025**

🕒 **Horaires** : de 10h30 à 16h30

📍 **Lieu** : EHPAD Le Prieuré, salle du restaurant scolaire

🗨️ Ouvert à tous, venez nombreux !

### France Services

**Pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives** des permanences France Services se déroulent le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, à la mairie. Il vous suffit de prendre RDV au centre socioculturel le Coin de la Rue au 02.41.75.42.70.



### Montilliers Patrimoine

▪ **Photos de classes d'école de Montilliers de 1900 à 2020 (nouvelle demande)** : Montilliers Patrimoine aimerait préparer un livre sur les photos de classes d'école. Afin que les photos soient plus nettes, les originales sont souhaitées. Nous vous demandons donc aux personnes de faire des recherches auprès de leurs familles afin d'en récupérer le plus possible et d'accepter de nous les prêter.

Elles pourront être déposées à la mairie sans oublier de mettre l'année, les noms des élèves (si possible) et leurs places sur la photo (sur une feuille qui sera jointe à la photo). N'oubliez pas d'écrire votre nom au dos de la photo. Un cahier à émargement sera mis à la disposition des personnes qui apporteront les photos pour y noter leur nom, adresse et quantité de photos prêtées.

Celles-ci seront bien sûr rendues à leurs propriétaires une fois le livre terminé. Cela peut prendre un peu de temps car il y a beaucoup de photos sur près de 100 ans... Nous vous remercions par avance de l'aide que vous apporterez à cette initiative.

Le bureau.



### Bibliothèque « Mille Pages »

**Depuis janvier 2025, nouveaux horaires  
Mercredi- samedi-dimanche – 10h/12h**

L'accès à la bibliothèque est libre et gratuit. Avec la carte, vous avez accès à toutes les bibliothèques de Cholet Agglomération. Grâce à votre compte personnel sur le portail « e-changes », vous avez également la possibilité :

- De réserver et de faire venir, via la navette, n'importe quel livre, de n'importe quelles bibliothèques de l'agglomération.
- D'avoir accès à différentes sources numériques (livres, presse, formations, cinéma...).
- Et de profiter de nombreuses animations

▪ **Appel aux bénévoles** : vous souhaitez participer à la vie de la bibliothèque pour des permanences, achat de livres, organiser des animations enfants ou adultes, couvrir et préparer les livres.... Si vous avez des idées, venez nous rencontrer aux heures d'ouverture.

Renseignements : jours d'ouverture ou au 02.41.70.75.73 (aux heures de permanence) ou par mail : bib8montilliers@choletagglomeration.fr

▪ **Messe à Montilliers** : le dimanche 23 mars à 9h30.

🔍 Retrouvez Toute l'actualité de Montilliers sur l'application CityAll ; Facebook ; et sur le site Montilliers49.fr.

Pour les associations prochains articles à transmettre pour le flash info de Mai/Juin **avant le 15 avril 2025.**

### Sports Loisirs section Palets

**2025, le club de palets redémarre une nouvelle saison. A partir du 8 avril 2025** on se retrouve tous les mardis soir à 18h45 au fond du terrain de foot. La saison se termine le mardi 16 septembre. Vous êtes tous les bienvenus.

Une assemblée générale est fixée le **vendredi 21 mars à 19h** à la salle annexe de la mairie.

### Offres d'Emploi pour EHPAD le Prieuré

Offre d'emploi d'accompagnant éducatif et social en alternance à pourvoir début avril 2025.

▪ **Le GEIQ Santé Social 49 recrute un accompagnant Educatif et social (AES)** en alternance pour intégrer une formation diplômante de 15 mois au CEFRAS d'Angers à partir d'avril 2025. Notre offre est à pourvoir auprès des personnes âgées à l'EHPAD le Prieuré. Plusieurs missions : aider aux actes essentiels de la vie quotidienne, favoriser l'autonomie, proposer et animer des activités adaptées, veiller au bien-être, travailler en équipe.

▪ **Le GEIQ Santé Social 49 recrute un agent de service médicosocial (ASMS)** en alternance pour intégrer une formation diplômante de 10 mois pour un début aux alentours de mars 2025. Plusieurs missions : assurer l'entretien et l'hygiène des espaces de vie, participer au service des repas et accompagner les résidents dans leur quotidien, collaborer avec l'équipe soignante. Profil recherché pour les postes, avoir idéalement validé le projet professionnel par un stage ou une expérience similaire. Avoir un niveau permettant de suivre une formation de niveau CAP/BEP

Candidature à adresser à Mme BOBINET, directrice du GEIQ Santé Social 49 : [contact@geiqsantesocial49.fr](mailto:contact@geiqsantesocial49.fr) ou au 02.41.83.22.30



### La Gaule Montéglésienne

Ouverture de l'étang de pêche le **Dimanche 5 avril**

#### La carte sociétaire :

- ❖ Commune = 20 € ; hors commune = 30 €
- ❖ La carte à la journée = 5 €
- ❖ Gratuit pour les – de 14 ans

#### Les cartes seront en vente auprès de :

- ❖ Emile Guillet, 1 impasse de la Tannerie
- ❖ Pascal Mercier, 1 impasse de l'Abbaye
- ❖ A la mairie de Montilliers, aux heures d'ouverture du secrétariat.

La pêche est autorisée du 5 avril jusqu'au 29 juin les samedis-dimanches-lundis-mercredis et jours fériés ; et du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2025 tous les jours sauf le jeudi.

**Familiales rurales** ASSOCIATION DE MONTILLIERS

# FOYER DES JEUNES MONTILLIERS

TU AS ENVIE DE T'AMUSER AVEC TES COPAINS, COPINES ET FAIRE PLEIN D'ACTIVITÉS. VIENS DÉCOUVRIR LE LOCAL JEUNES

TU HABITES MONTILLIERS OU NON.

Accès dès la fin de CM2 en présence de Baptiste, animateur Le Coin de la Rue

Rencontre le vendredi soir tous les 15 jours

**En autonomie dès 14 ans**

**Adhésion obligatoire**

5€ pour le foyer des jeunes (gratuit pour adhérent Familles Rurales de Montilliers) + 3€ CSC Le Coin de la Rue (l'adhésion permet d'être couvert en cas de problème)

Horaires d'ouverture + de 14 ans  
**VACANCES SCOLAIRES:**  
 lundi au jeudi : 14h-0h00  
 vendredi-samedi : 14h-1h  
 dimanche : 15h-19h

Horaires d'ouverture + de 14 ans  
**PERIODES SCOLAIRES:**  
 mercredi : 14h-18h  
 vendredi : 18h-1h  
 samedi : 14h-1h  
 dimanche : 15h-19h

Renseignements auprès de Baptiste au 07.50.86.78.87

VENDREDI 07 MARS 2025  
 À 20H30  
 SALLE MCL LE LYS DE MONTILLIERS

## CONCOURS DE PETITS PALETS

Organisé par l'Espérance Sportive de Montilliers

DÉBUT DES INSCRIPTIONS À PARTIR DE 19H30

PARTICIPATION : 7€ / PERSONNE

PAR ÉQUIPE DE 2

LOTS POUR TOUS LES PARTICIPANTS

RESTAURATION SUR PLACE



**SALLE MCL LE LYS**  
**SAMEDI 08 MARS**  
 OUVERTURE À 18H00 - DÉBUT 20H00

# LOTO DE L'ESM

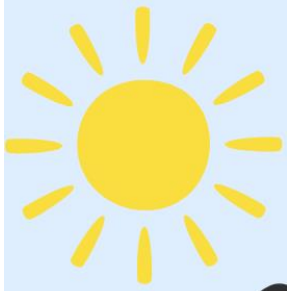
Animé par : Joce Animation (81523047900025)

**2500€ DE LOTS**  
 NOMBREUSES CARTES CADEAUX  
 GROS LOT, CARTE CADEAU DE 80€

Carte : 3€ la carte, 6€ les 3, 12€ les 6, 20€ les 12  
 Loto Joker : 2€ la feuille, 5€ les 3  
 Carte surprise : 3€ la carte, 6€ les 3  
 Pack à 20€ : 1 plaque de 6 + 3 Loto Joker 3 cartes surprises

**SUPER U**

Réservation au 06.13.26.85.27 ou à [animation.esm@outlook.fr](mailto:animation.esm@outlook.fr)



**LE 09 AVRIL**



# **CHASSE AUX OEUFS**

## **DANS LE PARC DU PRIEURE**

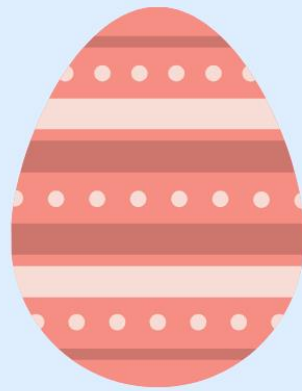
**10h30/12h00**  
**de 1 à 5 ans**

**14h30/16h00**  
**de 6 à 10 ans**

**sur inscription jusqu'au**  
**21 Mars**

**Par mail**  
**[b.charrier@acaoab.fr](mailto:b.charrier@acaoab.fr)**

**Ou au**  
**02/41/75/81/39**



**3 Euros /pers**  
**Gouter offert**



**N'oubliez pas vos paniers**